

## **Télégramme hebdomadaire de l'USP N° 34 (23.08 – 29.08.2010)**

**Comité de l'USP :** Le comité a finalisé les réponses aux consultations ouvertes sur les modifications de la loi sur les épizooties et sur les ordonnances sur la protection et l'utilisation des eaux. Ces dernières inquiètent particulièrement les membres et un communiqué de presse a été publié sur ce sujet. Le comité envisage la mise sur pied d'une action de sensibilisation publique sur la situation difficile des prix pour le lait et les céréales, ceci dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'USP en novembre. La révision des normes d'indemnisation pour les pylônes et les lignes électriques aériennes a suscité une vive discussion, ce qui va nécessiter un nouvel examen par le comité. Le projet de programme d'activités 2011 a été accepté. Le comité recommande en outre de voter oui à la révision de la loi sur l'assurance-chômage le 26 septembre prochain.

**Presse :** Dans le communiqué de presse relatif à la révision des ordonnances sur la protection et l'utilisation des eaux, l'USP a mis l'accent sur les grandes lacunes du projet en matière de prise en compte des intérêts de l'agriculture et de protection des terres agricoles. La vision de l'OFAG sur l'évolution future de la politique agricole a aussi fait l'objet d'un communiqué. L'USP y reconnaît beaucoup d'éléments positifs, mais aussi des contradictions inacceptables et la banalisation de la mauvaise situation économique actuelle de l'agriculture. L'USP a aussi informé sur le lancement d'un projet pilote pour la commercialisation d'agneaux d'alpage.

**Loi chocolatière :** La Confédération a informé le comité de pilotage sur l'état actuel des finances. Par rapport au crédit budgétaire, il y aura un trou en 2010, malgré le fait que seule la moitié des contributions pour l'exportation sont versées depuis le printemps 2010. Pour l'USP, un crédit complémentaire est nécessaire. Le Parlement en débattrait en décembre.

L'USP a en outre examiné avec le secteur laitier et l'administration fédérale les possibilités d'optimiser la loi chocolatière. Un groupe de travail va être chargé de voir si, à l'avenir, les contributions pour l'exportation ne pourraient pas être versées sur la base des différences de prix des matières premières en lieu et place des différences de prix des produits du premier échelon de la transformation (farine, beurre, etc.). Le groupe doit aussi faire une proposition portant sur des mesures volontaires de la branche dans le but de limiter le trafic de perfectionnement.

**Mesures d'accompagnement :** Le groupe de travail conduit par l'USP et comprenant une vingtaine de représentants des organisations cantonales et sectorielles s'est réuni pour analyser et mettre des priorités dans les mesures d'accompagnement en cas d'ouverture des marchés. Plus de la moitié des 83 propositions ne peuvent pas être considérées comme des mesures d'accompagnement en tant que telles. Elles doivent être prises en compte dans le contexte général de la politique agricole ou de la stratégie qualité. La prochaine étape portera sur l'estimation du coût des mesures sélectionnées.

**Forum de l'espace rural :** Les membres de ce forum se sont réunis pour finaliser le matériel de promotion (flyer, guide pratique, liste de contrôle) et pour organiser les manifestations d'information de cet automne. Les travaux de coordination et d'échanges au sein du forum pour le développement de l'espace rural se poursuivent.

**Statistiques** : L'édition 2009 de la publication annuelle « Statistiques et évaluations sur l'agriculture et l'alimentation » est disponible pour le prix de 65 francs à l'USP (commande par tél. au 056 462 51 11 ou sur le site [www.sbv-usp.ch/fr/shop/](http://www.sbv-usp.ch/fr/shop/)). Elle contient les principaux chiffres sur l'agriculture.

**Brevets et maîtrises** : 5 agricultrices et 109 agriculteurs de Suisse alémanique ont réussi cette année les examens pour la maîtrise agricole. Leur diplôme leur a été remis lors d'une cérémonie à Gossau.

**Agrisano** : Les collaborateurs des 21 agences régionales de la caisse-maladie Agrisano se sont retrouvés pour une journée d'information et d'échanges. Le développement de l'assurance-maladie, les primes 2011, l'enquête de satisfaction des clients et le recrutement de nouveaux membres en 2011 ont constitué les points forts de cette rencontre très bien fréquentée.

USP-AGORA